

17 JAN. 2019

Arrêté du
portant composition du comité technique ministériel du ministère de l'agriculture et de
l'alimentation

Le ministre de l'agriculture et de l'alimentation ;

Vu la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;

Vu le décret n° 2011-184 du 15 février 2011 modifié relatif aux comités techniques dans les administrations et les établissements publics de l'Etat, notamment ses articles 10 et 15 ;

Vu l'arrêté du 27 juin 2011 portant institution des comités techniques au ministère chargé de l'agriculture ;

Vu le procès-verbal de proclamation des résultats du 13 décembre 2018 pour le renouvellement du comité technique ministériel du ministère de l'agriculture et de l'alimentation ;

Arrête

Article 1^{er}

Les représentants de l'administration siégeant au sein du comité technique ministériel institué par l'arrêté du 27 juin 2011 susvisé sont désignés comme suit :

- le ministre de l'agriculture et de l'alimentation ou son représentant : le secrétaire général ou le secrétaire général adjoint ;
- le chef du service des ressources humaines ou son représentant.

Article 2

Les représentants du personnel siégeant au sein du comité technique ministériel institué par l'arrêté du 27 juin 2011 susvisé sont désignés pour quatre ans à compter du 6 décembre 2018. La composition est arrêtée comme suit :

Organisation syndicale	Elus	
	Titulaires	Suppléants
Alliance du Trèfle	1. Mme Valérie BOYE	1. Mme Valérie CLEMENT
CFDT	2. M. Jacques MOINARD	2. Mme Géraldine CHADIRAT
	3. Mme Gisèle BAULAND	3. M. Philippe HEDRICH
CGT - Sud	4. Mme Sylvie FILIPE DA SILVA	4. M. Thomas VAUCOULEUR
	5. M. Jean-Philippe DANIEL	5. Mme Marie-Anne DUFAYARD
FO	6. M. Jean-Christophe LEROY	6. Mme Anaïs VILLAIN
	7. Mme Christine HEUZE	7. M. Thierry ELEOUET
	8. M. Stéphane TOUZET	8. Mme Gisèle VIMONT

FSU	9. Mme Bénédicte HOUGRON	9. Mme Laurence DAUTRAIX
	10. M. Jean-Marie LE BOITEUX	10. M. Fabrice CARDON
	11. Mme Clémentine MATTEI	11. Mme Mathilde LEYGNAC
	12. M. Olivier SANTOUL	12. M. Frédéric CHASSAGNETTE
UNSA	13. Mme Martine HARNICHARD	13. Mme Emilie CERISIER
	14. M. Guy SIGALA	14. M. Didier FLEURY
	15. Mme Gwendoline PROSPER	15. M. Alain STEUX

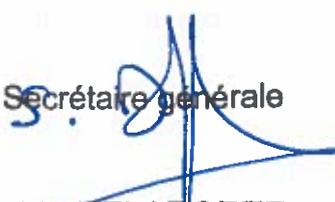
Article 3

Le présent arrêté sera publié au Bulletin Officiel du ministère de l'agriculture et de l'alimentation.

Fait le **07 JAN. 2019**

Le ministre de l'agriculture et de l'alimentation,
Pour le ministre et par délégation :
La secrétaire générale,
S. DELAPORTE

La Secrétaire générale


Sophie DELAPORTE